

plaine du Forez, traversée par ce fleuve, était un lac à un autre âge. On voit encore de nos jours les lacs amoindrir leur étendue liquide, par les dépôts successifs formés sur les rives. Ces atterrissements sont analogues à ceux qui transforment ou reculent les rivages de la mer et nous aurons à examiner ces atterrissements.

On a trouvé un excellent système, c'est celui de la digue de Pinay, qui transforme la plaine du Forez en un lac; et diminue ainsi dans une certaine mesure les inondations de la Loire.

Or le long du cours d'un fleuve ou d'une rivière il existe toujours des étendues plus ou moins grandes de terrains en plaine plus ou moins marécageux et d'une faible valeur; à l'aide de barres établies dans le lit, on pourra faire déborder les eaux des inondations dans ces terres basses, et les y maintenir en assez grande abondance pour diminuer notablement la grandeur de la crue. Et quand je dis d'établir une barre ou barrage dans le lit, j'entends qu'il ne s'agit point de faire des travaux d'art dispendieux, mais simplement établir une ligne transversale de blocs de rochers, bientôt, les intervalles laissés entre ces blocs seront comblés, et au bout de peu de temps on aura un barrage plus solide que ceux construits à grands frais.

Toutefois pour ne pas livrer une trop grande étendue de terrain aux petits débordements, on aura soin de fixer à une certaine distance de chaque rive de légères digues ou bourrelets en terre un peu plus élevés que les cours ordinaires: de sorte que derrière ces bourrelets les terrains ne seront exposés qu'aux très-grandes crues, auxquels ils offriront un vaste espace de débordement pour les eaux; et l'inconvénient qui en résultera pour les terrains sera largement compensé par les dépôts de limon.

En un mot, retenir et ralentir les crues des cours d'eau — voilà le moyen général d'arriver à amoindrir les désastres.

Ici nous partageons l'opinion de M. Dausse, et nous pensons qu'avec peu de frais on pourra obtenir des résultats considérables, que jamais on n'obtiendra par les digues insubmersibles. — Réservez comme lui ces digues pour protéger les villes ou villages bâtis dans des lieux trop bas. —

Toutefois nous ne partageons pas l'opinion de M. Dausse sur